

Bienvenue à la Division des services de réadaptation du département de l'éducation de l'État du Maryland ou la DORS.

Êtes-vous un élève handicapé ?

Essayez-vous de savoir ce que vous allez faire après le lycée ?

Ou bien vous êtes un membre de la famille et vous vous demandez ce que fera votre enfant après le lycée ?

Alors vous êtes au bon endroit.

La DORS aide les élèves handicapés qui souhaitent explorer le monde du travail ou les possibilités de carrière après le lycée grâce à des services de transition vers l'emploi (Pre-Employment Transition Services, ou Pre-ETS).

Les Pre-ETS de la DORS sont cinq services spécifiques conçus pour aider les élèves handicapés à identifier leurs intérêts professionnels et leur sensibilisation au monde du travail.

Les Pre-ETS sont généralement à court terme et couvrent des sujets d'introduction.

Tout d'abord, voyons si vous êtes admissible aux Pre-ETS.

Êtes-vous âgé de 14 à 21 ans ?

Êtes-vous actuellement scolarisé dans un établissement scolaire, scolarisé à domicile ou en cours d'obtention d'un diplôme d'études secondaires (GED) ?

Avez-vous une invalidité documentée, que ce soit dans le cadre d'un programme d'éducation individualisé (une IEP), d'un plan 504 ou de votre dossier médical ?

Si vous avez répondu oui à ces trois questions, il se peut que vous puissiez bénéficier des services Pre-ETS.

Les Pre-ETS sont fournis par le personnel de la DORS ou nos partenaires, sans frais et peuvent inclure :

Conseils en matière de recherche d'emploi. Explorez vos intérêts et vos compétences pour identifier les opportunités de carrière.

Il peut s'agir d'inventaires d'intérêts, d'apprentissage sur le marché du travail ou de séances sur des professions spécifiques en demande.

Instruction en matière d'autonomie sociale. Apprenez les stratégies pour une communication efficace ainsi que les droits et responsabilités.

Cela peut inclure des séances avec un instructeur sur la connaissance de vos droits, la conscience de soi, la résolution de problèmes ou une communication efficace. Le Forum des jeunes leaders en est un exemple.

Conseils sur les possibilités d'éducation postsecondaire. Prendre conscience des options de parcours professionnels et de la variété des possibilités de développement des compétences postsecondaires.

Vous apprendrez quelles sont les options de formation disponibles après le lycée, des conseils sur la manière de choisir le type de formation qui vous convient, et comment accéder aux mesures de soutien pour les personnes handicapées, si nécessaire.

Formation à la préparation au travail. Apprenez les connaissances, les compétences et les capacités qui font la valeur des employés sur le marché du travail.

Comme les cours sur la façon d'interagir avec les superviseurs et les collègues, les stratégies pour se rendre au travail à l'heure, ainsi que la tenue et le comportement appropriés au travail.

Expérience d'apprentissage sur le lieu de travail. Participez à des opportunités de travail et à des expériences en dehors du cadre scolaire traditionnel.

Par exemple, une expérience de travail chez un employeur local participant. Ce ne sont que quelques exemples d'options qui peuvent vous convenir et qui sont disponibles dans votre région.

Les services spécifiques varieront en fonction de vos besoins et des opportunités où vous vivez.

Prêt à commencer ?

Accédez au site dors.maryland.gov et sélectionnez "Demande de services DORS (Request DORS Services)."

Faites défiler le formulaire et remplissez-le.

Le formulaire peut être rempli par n'importe qui : l'élève, ses parents, le personnel de l'école, un prestataire médical.

Vous pouvez également appeler votre bureau local de la DORS pour obtenir de l'aide par téléphone.

Cette information se trouve sur le même site Web : dors.maryland.gov.

Cliquez sur Trouver mon bureau local de la DORS.

Une fois le formulaire envoyé, veuillez prévoir un délai de 10 jour ouvrable pour qu'un représentant de la DORS

Vous contacte afin de planifier une réunion d'accueil virtuelle ou en présentiel et de déterminer les prochaines étapes.

Vous pouvez obtenir des informations supplémentaires sur les services de la DORS pour les élèves handicapés en cliquant sur Élèves et Familles pour en savoir plus.

Les informations sur notre site sont disponibles en plusieurs langues.

Cliquez sur « Informations sur la DORS dans... » et sélectionnez la langue de l'élève ou de la famille.

MSDE DORS est présent dans plus de 20 bureaux autour du Maryland.

Trouvez votre bureau local en allant sur dors.maryland.gov et cliquez sur Trouver mon bureau local de la DORS.